



**PROJET PEDAGOGIQUE  
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS  
PERISCOLAIRE  
MATERNEL ET PRIMAIRE**

Directrice  
AVINENS Agnès

Directrice adjointe  
CHEDAL Aïcha

- Année 2016/2017 -

# Sommaire

## 1. Présentation

- a. Le service enfance jeunesse
- b. L'Accueil de Loisirs Périscolaire
- c. Situation géographique, les locaux
- d. Le public et les horaires
- e. Coordonnées

## 2. Organisation administrative

- a. L'inscription administrative
- b. Les partenaires
- c. Communication
- d. Le lien

## 3. Objectifs

## 4. Mise en œuvre

- a. Les activités
  - L'offre
  - L'inscription des enfants
- b. L'équipe
  - Rôle
  - Préparation et suivi des activités
- c. Evaluation
  - Les enfants
  - L'équipe
  - Le comité de pilotage

## 1. Présentation

### a. Le service enfance jeunesse, qu'est ce que c'est ?

C'est un service municipal auquel est rattaché plusieurs structures à savoir l'ALSH Mixte l'Olivier, l'ALSH Ados, le Conseil Municipal des Enfants ainsi que l'Accueil de Loisirs Périscolaire. Ce service accueille des enfants de 3 à 17 ans sur différents actions qui s'articulent avec le projet éducatif de la commune.

Les objectifs éducatifs développés sont :

- L'Autonomie
- L'ouverture vers de nouveaux champs d'intérêt
- La socialisation
- La citoyenneté

### b. Présentation de l'ALP

L'Accueil de Loisirs Périscolaire de Montferrier sur Lez est une structure créée à l'occasion des changements de rythmes scolaires. Le projet a été réfléchi en partenariat avec les professeurs des écoles, l'association des parents d'élèves, les élus et les responsables du service jeunesse. Après concertation des associations et des parents d'élèves, un Projet Educatif de Territoire a été établi. Les objectifs de ce PEDT sont en accord avec le projet éducatif de la commune afin d'établir une cohérence et une continuité entre les différentes actions jeunesse du territoire.

### c. Situation géographique, les locaux

Montferrier sur Lez est une commune située à 7km au nord de Montpellier. Elle compte plus de 3500 habitants et ne cesse de se développer.

Avec une logique de proximité, l'ALP est implanté dans les écoles et dans le local de l'ALSH l'Olivier (accolé au groupe scolaire). Cependant nous n'utiliserons pas les salles de classe (dans la mesure du possible).

- Ecole primaire, chemin de la Qualité  
Au sein de l'école nous disposons d'une salle polyvalente, d'une salle informatique, d'une bibliothèque, d'un patio, d'un hall de garderie. A l'extérieur une cour avec un préau et un plateau sportif peuvent aussi accueillir les enfants.
- Ecole maternelle, chemin du Mas de l'Huile  
Nous avons à disposition une salle de motricité, une bibliothèque, un hall, une salle vidéo ainsi qu'une cour.
- ALSH maternel l'Olivier, 20 chemin de la Qualité  
Ce bâtiment possède 3 salles d'activité modulables et un petit jardin.

### d. Le public et les horaires

L'école primaire accueille environs 200 enfants et l'école maternel 107 enfants. L'ALP est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans fréquentant les écoles.

L'ALP est ouvert les lundis et vendredis de 15h30 à 17h30 après le temps scolaire soit 4 heures par semaine.

### e. Coordonnées

Bureau du Service enfance jeunesse  
1 rue des anciennes écoles  
34980 Montferrier sur Lez  
04.67.59.54.99  
Portable mater: 06.87.60.97.42  
Portable primaire : 06.87.60.78.11  
esj.m@wanadoo.fr

## 2. L'organisation administrative

### a. L'inscription administrative

#### **Pour les activités périscolaires municipales :**

Les parents doivent constituer un dossier pour l'année scolaire et nous informer des jours de TAP qu'ils auront besoin période par période.

Les TAP sont gratuits.

#### **Pour les activités périscolaires associatives :**

Les parents doivent directement s'inscrire auprès des associations.

### b. Les partenaires associatifs

Les enfants ont la possibilité après l'école de fréquenter les associations qui ont choisis de proposer des créneaux dès 15h30 (les lundis et vendredis). Nous travaillons en collaboration avec le monde associatif afin de diversifier l'offre sur la commune et de faciliter l'information aux familles. Les activités sont variées (associations sportives, culturelles, artistiques...).

### c. Communication

Plusieurs niveaux de communications sont importants notamment lors les temps de transition !!!!

- Entre l'école et les animateurs des TAP
- Entre les associations et les TAP
- Entre les TAP et la garderie municipale

Pour cela des outils ont été réfléchis.

### d. Lien

Nous favorisons la relation entre **l'équipe et les parents** d'un point de vu pédagogique et organisationnel. Pour tous désistements ou changements, les parents devront avertir directement le responsable du TAP.

Les TAP s'appuient sur les projets d'école et **les enseignants** sont des partenaires privilégiés.

Une réflexion est menée pour mettre en commun des activités ou des thématiques avec les **associations**.

### 3. Les objectifs :

## Socialisation

Partage  
Ecoute  
Trouver sa place dans le groupe

Apprendre des règles de vie en collectivité  
Transmettre des valeurs  
Respect (et estime) de soi et des autres

Jouer ensemble  
Entraide  
Apprendre à aller vers les autres

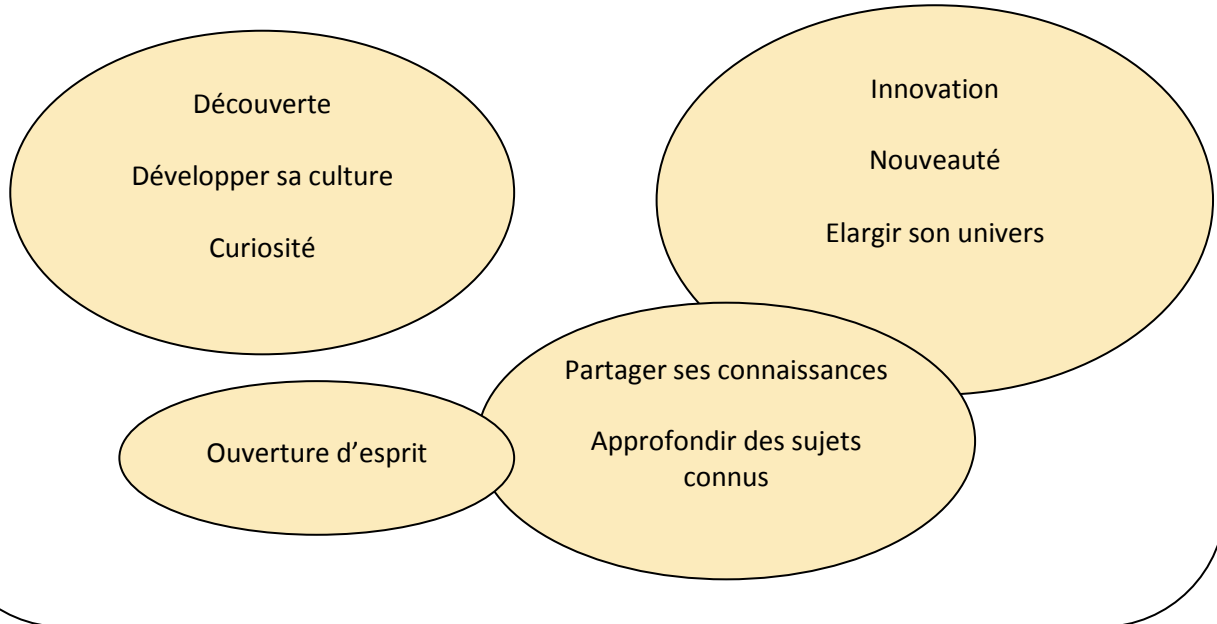
## Créativité

Développer l'imaginaire  
Liberté de choix  
Désinhibition

Créer/ élaborer  
Décorer  
Fabriquer  
Développer la dextérité

Indépendance  
Expression libre  
Autonomie  
Découverte

# Ouverture vers de nouveaux champs d'intérêt



## 4. Mise en œuvre

### a. Les activités

**L'offre :** Les activités sont définies en fonction du projet éducatif et pédagogique de l'établissement ainsi que des compétences des animateurs recrutés. Nous souhaitons que ces activités soient diversifiées et ludiques.

Types d'activités qui peuvent être proposées :

- activités manuelles (création, invention, fabrication...)
- activités artistiques (cirque, théâtre, danse...)
- activités sportives (sport collectif, jeux de balles, de raquettes...)
- activités informatiques (montage photo, utilisation d'internet, création d'un blog...)
- activité bibliothèque (invention d'un conte, réalisation d'une bande dessinée, lecture...)

### L'inscription des enfants

Pour les primaires : ils choisissent par cycle un atelier en fonction de leur tranche d'âge et du nombre de place dans l'atelier.

Pour les maternels :

Les groupes d'enfants sont définis par tranche d'âge. Une rotation est organisée sur les différents ateliers. Les animateurs ont la possibilité d'adapter les groupes en fonction de l'enfant (fatigue, blessure...)

## b. L'équipe d'animation

### - Composition

Elle est composée d'animateurs diplômés, en cours de formation ou sans diplômes (dans le respect des quotas). Le nombre de personnel varie en fonction de l'effectif des enfants et répond aux normes d'encadrement de 1 pour 14 maternels et 1 pour 18 primaires. La directrice de l'ALSH l'Olivier diplômée du BPEJPS LTP assure la direction, la directrice de l'ALSH Ados (diplômée du BAFD) est adjointe.

### - Son rôle

#### Rôle de la directrice

- Coordonner les actions en lien avec l'ALP
- Mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs
- Communiquer avec l'équipe, les partenaires et les familles
- Encourager la participation de l'équipe
- Former l'équipe si besoin et rappeler la réglementation
- Etre à l'écoute et favoriser une cohésion d'équipe

#### Rôle de l'animateur

- L'animateur doit être en accord avec le projet pédagogique
- Il est initiateur d'un projet d'animation et garant de sa dynamique
- L'équipe doit assurer la sécurité physique, morale et affective du groupe
- Il doit connaître la réglementation Jeunesse et sports
- L'animateur est responsable du groupe qu'on lui a confié
- Il prend en compte les différents paramètres concernant l'enfant à savoir son âge, ses besoins, ses envies
- L'équipe favorise la coopération entre les enfants, elle met leurs compétences en avant, elle les accompagne dans la prise d'initiative
- L'animateur est disponible et à l'écoute des enfants

### - Préparation

Pour la préparation des activités, il paraît intéressant de s'inspirer du fonctionnement existant de l'ALSH mixte. Avec une réunion de départ, avant la rentrée scolaire où on pose le cadre pédagogique et où on établit la première période d'activité. Par la suite des réunions sont organisées pour le bilan et la mise en place du cycle suivant.

## c. L'évaluation

L'évaluation avec les **enfants** est régulière et de manière formelle (avec des outils) et informel (temps d'échange).

Des réunions d'**équipe** sont organisées régulièrement afin d'assurer le suivi des animations. Ces temps de régulation permettent de s'adapter et de moduler la mise en œuvre des activités.

Des rencontres avec le **comité de pilotage** du Pedt (parents d'élève, élus, équipe enseignante, service enfance jeunesse) sont effectués durant l'année sur demande des membres.

**Les critères d'évaluations sont les suivants :**

#### Indicateurs retenus :

- Les enfants
- Les activités
- L'équipe

- Lien

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'enfants inscrits par activité et évolution de la fréquentation par période
- Thématiques abordées tout le long de l'année dont thématique hors champ scolaire
- Nombre de rencontres du comité de pilotage
- Nombre de réunions de préparation et de bilan organisé avec l'équipe d'animation

Indicateurs qualitatifs :

- Adaptation des activités en fonction de la tranche d'âge (évaluer leurs capacités, leurs envies et leurs besoins)
- Cohésion de groupe : entraide, échange, dynamique du groupe, place des enfants au sein du groupe...
- Outils de communication avec les écoles, avec les familles, avec les associations, avec la mairie
- Diversité du matériel pédagogique mis à disposition pour la création